CHC VOYAGE

Concentré d'huile de culture

COMMERCIAL

En Solution

Un mélange non ionique d'agents tensioactifs et d'huile paraffinique pour cultures très raffinée conçu pour optimiser le rendement des produits antiparasitaires indiqués sur l'étiquette.

PRINCIPE ACTIFS:

Huile de pétrole à base de paraffine	83	%	
Mélange d'agents tensioactifs		17	%

Nº D'HOMOLOGATION: 34503 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET: 1 L À VRAC

Winfield United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T 0J1 1 888 975-4769

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer IMMÉDIATEMENT avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS FAIRE VOMIR. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau et les yeux.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, ni en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement.

NE PAS mettre en contact avec les yeux ou la peau. Éviter le contact avec les vêtements. Porter un combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, et des lunettes de protection lors du mélange, du chargement ou durant le nettoyage ou les réparations de l'équipement.

Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever durant tout opération.

PMRA Approved French Label-LBrown Sub. No. 2022-1212, May 09, 2022

Bien se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après avoir utilisé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Entreposer et laver les vêtements contaminés séparément des autres articles à laver de les réutiliser. Bien se laver a fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Ne manipuler et appliquer le produit que tel que recommandé sur la présente étiquette.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans une endroit bien ventilé. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Conserver à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des engrais.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON-UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. . S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression.
- 2. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 3. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER CANUTEC AU 1 800 424-9300.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le CHC VOYAGE est une huile émulsifiable. Cet adjuvant à ajouter dans la cuve du pulvérisateur doit être mélangé aux produits herbicides indiqués dans la section Mode d'emploi. Consulter les étiquettes pour le mode d'emploi détaillé des divers herbicides.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR AVEC DU CLODINAFOP (Slam'R Clodinafop Herbicide, Slam'R, Herbicide)

Utiliser le produit comme adjuvant à raison de 0,8 à 1 % v/v (0,8 à 1,0 L de CHC VOYAGE par 100 L de bouillie de pulvérisation; 0,4 à 0,5 L de CHC VOYAGE par 50 L de bouillie de pulvérisation; 0,24 à 0,3 L pour 30 L de bouillie).

DOSES D'EMPLOI POUR L'ÉPANDAGE PAR VOIE TERRESTRE DANS 50 et 100 L/ha d'eau par hectare :

Pour supprimer: FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	Pour supprimer: FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE IVRAIE DE PERSE			
Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau				
Herbicides indiqués dans la section Mode d'emploi à raison de 230 mL/ha + CHC VOYAGE 400 mL/ha avec 50 L/ha d'eau (0,8 % v/v)	Herbicides indiqués dans la section Mode d'emploi à raison de 290 mL/ha + CHC VOYAGE 500 mL/ha avec 50 L/ha d'eau (1,0 % v/v)			
Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau				
Herbicides indiqués dans la section Mode d'emploi à raison de 230 mL/ha + CHC VOYAGE 800 mL/ha avec 100 L/ha d'eau (0,8 % v/v)	Herbicides indiqués dans la section Mode d'emploi à raison de 290 mL/ha + CHC VOYAGE 1 L/ha avec 100 L/ha d'eau (1,0 % v/v)			

Consulter les étiquettes des produits pour de plus amples détails concernant les doses d'emploi et les directives de mélange.

DOSES D'EMPLOI POUR L'ÉPANDAGE PAR VOIE AÉRIENNE :

Pour supprimer : Pour supprimer :	
-----------------------------------	--

FOLLE AVOINE	FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE IVRAIE DE PERSE
Herbicides indiqués dans la section Mode	Herbicides indiqués dans la section Mode
d'emploi à raison de 230 mL/ha	d'emploi à raison de 290 mL/ha
+	+
CHC VOYAGE 240 mL/ha avec 30 L/ha d'eau	CHC VOYAGE 300 mL/ha avec 30 L/ha d'eau
(0,8 % v/v)	(1,0 % v/v)

Consulter les étiquettes des produits pour de plus amples détails concernant les doses d'emploi et les directives de mélange.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Winfield United Canada, ULC et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Winfield United Canada, ULC ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Winfield United Canada, ULC de toute reclamation relative à l'efficacité et(ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE :

Le CHC VOYAGE doit être mélangé avec des herbicides indiqués dans la section Mode d'emploi pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions d'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette et des étiquettes des herbicides indiqués dans la section Mode d'emploi pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'épandage et les précautions.

PMRA Approved French Label-LBrown Sub. No. 2022-1212, May 09, 2022

CHC VOYAGE est une marque déposée de Winfield Solutions, LLC